Message Royal aux participants à la Journée nationale sur l'enseignement préscolaire

"Paix et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons.

Mesdames et Messieurs,

Il Nous plaît d'adresser ce message aux participants à "la Journée nationale sur l'enseignement préscolaire". Nous avons tenu à placer cette manifestation sous Notre Haut Patronage pour témoigner de tout l'intérêt que Nous avons constamment porté à la réforme du Système de l'Education, de la Formation et de la Recherche scientifique, que Nous considérons comme le levier essentiel d'un développement équilibré et la clé de voûte de la réhabilitation du capital humain.

C'est donc l'occasion de réaffirmer Notre ferme volonté de faire aboutir cette réforme dans toutes ses composantes et d'œuvrer à la promotion de l'enfance par l'éducation précoce dont on connaît les retombées positives sur l'individu, la famille et la société. A cet égard, Nous appelons à ce que ce chantier de réforme décisif soit mené selon une approche à la fois ambitieuse et audacieuse, qui place l'intérêt général au-dessus de toute autre considération. Pour cela, il importe de se fonder sur une vision cohérente, propre à concilier les impératifs de quantité et de qualité et à jouer un rôle dans la consolidation et la généralisation d'un enseignement préscolaire répondant aux exigences d'ouverture, d'efficacité et de qualité.

A ce propos, Nous saluons l'initiative d'organiser cette rencontre au moment et dans le contexte où elle intervient. Elle s'inscrit, en effet, dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme éducative, objet de la Vision stratégique 2015-2030, qui a pour ambition de construire une école nouvelle, fondée sur la qualité et l'équité, sur l'égalité des chances, la promotion de l'individu et le progrès de la société: vision que Nous sommes déterminé à transformer en une réalité tangible.

Mesdames et Messieurs,

Vous n'ignorez pas l'importance de l'enseignement préscolaire dans la réforme du système éducatif. Il constitue le socle à partir duquel toute réforme doit être initiée, étant donné qu'il offre aux enfants la possibilité d'acquérir un ensemble d'habiletés, d'aptitudes psychologiques et de capacités cognitives. Grâce à ces atouts, ils pourront avoir un accès fluide à l'instruction et réussir leur parcours scolaire ultérieur. In fine, les taux de redoublement et de déperdition scolaire s'en trouveront considérablement réduits.

Par ailleurs, le préscolaire ne consacre pas uniquement le droit de l'enfant à bénéficier d'un enseignement de qualité par l'application du principe

d'égalité des chances. Il constitue aussi le meilleur investissement dans les ressources humaines, considéré comme une nécessité impérieuse pour améliorer la performance de l'école marocaine.

A cet égard, Nous saluons l'avis émis par le Conseil supérieur de l'Education, de la Formation et de la Recherche scientifique, selon lequel l'enseignement préscolaire est le pilier sur lequel doit se construire la nouvelle école marocaine, dans la mesure où il constitue la base de la généralisation d'un enseignement de qualité.

Mesdames et Messieurs,

La Constitution du Royaume s'est attachée à consacrer les principes fondamentaux autour desquels s'articule la question de la promotion de l'enseignement. A cet égard, elle souligne que "l'enseignement fondamental est un droit de l'enfant et une obligation de la famille et de l'Etat". Elle stipule aussi que "l'Etat, les établissements publics et les collectivités territoriales œuvrent à la mobilisation de tous les moyens à disposition pour faciliter l'égal accès des citoyennes et des citoyens [...] à une éducation moderne, accessible et de qualité".

Pour inscrire ces dispositions constitutionnelles dans les faits, les efforts doivent se centrer sur la réduction des disparités catégorielles et spatiales, notamment en milieu rural, dans les zones reculées, au niveau des centres semi-urbains et dans les régions qui manquent singulièrement d'infrastructures éducatives. Parallèlement, le principe de la discrimination positive doit être appliqué pour favoriser l'accès des petites filles à l'enseignement préscolaire et accorder l'attention nécessaire aux enfants à besoins spécifiques.

Le Maroc a réalisé d'importantes avancées dans le domaine de l'enseignement fondamental, notamment en termes d'augmentation du taux de scolarisation. Néanmoins, l'enseignement préscolaire n'a pas profité des efforts de l'Etat en la matière, comme en témoignent le taux remarquablement faible des bénéficiaires, les écarts profonds entre villes et campagnes, la disparité des modèles pédagogiques adoptés, l'insuffisance des effectifs d'éducateurs, ainsi que la multiplicité des intervenants.

Pour relever le défi de la réforme du système éducatif, l'enseignement préscolaire doit devenir obligatoire pour l'Etat et la famille et être intégré graduellement dans la filière de l'enseignement obligatoire, conformément à une architecture éducative cohérente.

Il convient aussi d'adopter les textes juridiques et réglementaires devant servir à encadrer l'enseignement préscolaire avec une vision moderne et en parfait accord avec la réforme globale à laquelle Nous aspirons. Il importe en outre de choisir un modèle pédagogique renouvelé et novateur; un modèle qui prenne en considération les dernières avancées des sciences de l'éducation ainsi que les expériences réussies réalisées dans ce domaine.

Dans le même ordre d'idées, Nous insistons sur la nécessité d'élaborer un cadre pédagogique national de référence pour tout l'enseignement préscolaire qui couvre les méthodes d'enseignement, les normes de qualité et la formation des éducateurs. Comme il nous faut faire évoluer les méthodes pédagogiques actuelles pour rehausser, à l'échelle de tout le Royaume, la qualité de l'offre pédagogique des différentes structures de l'enseignement préscolaire.

Mesdames et Messieurs,

La réforme du secteur de l'éduction et de la formation et celle de l'enseignement préscolaire en particulier, revêt une importance capitale pour les futures générations. De fait, les enfants d'aujourd'hui sont les femmes et les hommes de demain.

Nous saisissons cette occasion pour saluer les efforts déployés par les différents partenaires éducatifs, en particulier les organisations de la société civile. Nous invitons, par ailleurs, à la mise en place de partenariats constructifs entre les acteurs impliqués dans le secteur de l'éducation et de la formation, et plus particulièrement pour ce qui a trait à l'enseignement préscolaire.

De plus, Nous soulignons le rôle fondamental qui revient aux collectivités territoriales, tous niveaux confondus, pour concourir à relever ce défi. En effet, à la faveur des prérogatives dont elles sont désormais investies dans le cadre de la Régionalisation avancée, ces collectivités doivent donner la priorité à la mise en place, l'équipement et l'entretien des établissements scolaires, notamment dans les zones rurales et les régions reculées. Le but ultime étant bien de rapprocher l'école des enfants sur l'ensemble du pays.

De fait, la réforme de l'enseignement est l'affaire de tous et des différentes composantes de la société, notamment les départements gouvernementaux, les collectivités territoriales, les conseils consultatifs, les institutions nationales, les acteurs associatifs, les intellectuels et les penseurs, sans oublier le rôle central et décisif qui incombe à la famille en la matière; elle qui doit veiller à éduquer les enfants dès leur plus jeune âge, mais aussi accompagner et évaluer leur parcours scolaire.

Ce grand chantier national requiert donc une adhésion unanime et responsable pour que soit gagné ce pari et que, dans les délais prévus, les objectifs fixés soient atteints.

Enfin, Nous formons le souhait que cette rencontre nationale soit l'occasion de mettre en place des bases saines et solides pour traduire concrètement la réforme escomptée. D'où la nécessité d'être intransigeant sur la qualité et l'efficacité de l'enseignement et de faire prévaloir toujours les principes d'équité et d'égalité des chances. Car la visée ultime est de bâtir le Maroc de demain, qui ouvre grands ses bras à tous ses enfants, et leur offre les meilleures perspectives pour contribuer à son développement et à son essor.

Nous vous exhortons à continuer à mutualiser vos efforts en vue d'atteindre les objectifs fixés, et implorons le Très-Haut de couronner vos travaux de succès.

Wassalamou alaikoum warahmatoullahi wabarakatouh".